



M Jaffré, secrétaire départemental du SNES-FSU

A Madame l'Inspectrice d'Académie d'Eure et Loir,

Fait à Chartres, le 21 janvier 2021

Objet : Situation sanitaire – temps de travail pour préparer les différentes hypothèses

Madame l'inspectrice d'académie,

Face aux risques de plus en plus probables de durcissement des restrictions de circulation, voire de reconfinement généralisé, liées à la diffusion du variant anglais du Covid-19, nous demandons de nouveau que les personnels soient consultés dans les prochains jours par la-le chef-fe-e d'établissement sur l'organisation la plus souhaitable et adaptée à chaque établissement dans le cas d'un confinement ou d'une diminution des effectifs accueillis par celui-ci (hybride). Ce sont les personnels d'éducation qui sont les mieux placé-e-s pour formuler ce qui leur paraît être la meilleure solution. Leur volonté doit être entendue, mais encore faut-il qu'elle leur soit demandée et que soit organisé un temps pour cette consultation et cette organisation du travail à faire ensemble dans les différents cas possibles.

Nous souhaitons que, si la même situation devait se produire une nouvelle fois, le maintien du lien avec la scolarité de chaque élève sera organisée dans de meilleures conditions que celles observées l'an dernier.

Recevez, Mme l'inspectrice d'académie, nos salutations.

Julien Jaffré, secrétaire départemental du Snes 28